

République française

ARDECHE

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE MONTAGNE D'ARDECHE

07470 COUCOURON

Séance du jeudi 20 mars 2025

Membres

Date de Convocation : 15 mars 2025

en exercice : 37

Présents : 28

Le jeudi vingt mars 2025 à 17 heures, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à Coucouron sous la présidence de Jacques GENEST,

Votants : 31

Présents : Karine ACCASSAT, Dominique ALLIX, Françoise BENOIT, Sébastien BOURDELY, James BOUVIER, Claude BRUN, Thierry CHAMPEL, Serge CHARPENAY, Patrick COUDENE, Jérôme DELDON, Jacques GENEST, Martine IMBERT, Bernard JACQUEMIN, Denise LAFFARRE, Emile LOUCHE, Michel LOUIS, Thierry MAILLET, Cyril MALLET, Franck MEJEAN, Jacques MEUNIER, Claude MONCEAU, Sébastien PRADIER, Laurence PREVOST, Thibault ROBERT, Christophe ROUX, Dominique TRIN, Charles VALETTE, Christian VIDAL

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Représentés : Geneviève DUNY représentée par Jérôme DELDON, Anne-Marie MARION représentée par Martine IMBERT, Jean LINOSSIER représenté par Michel LOUIS.

Absents : Francis ENJOLRAS, Elisabeth FALGON, Jérôme GROS, Marylaine MERCIER, Magalie MOULIN, John SERROUL

Secrétaire de séance : Michel LOUIS

DE_2025_015 : Adoption du Budget primitif 2025 pour le SPANC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1612-2 et suivants,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M49,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2025-013 en date du 20 mars 2025 approuvant le compte de gestion 2024 du budget SPANC,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2025-014 en date du 20 mars 2025 approuvant le compte administratif et l'affectation des résultats 2024 du budget SPANC,

Monsieur le Président présente au Conseil communautaire le projet de budget SPANC pour l'exercice 2025.

Il est proposé d'approuver le budget primitif SPANC comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
100 000 €	100 000 €	0	0

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2025 pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Fait et délibéré à Coucouron, le 21 mars 2025

Le Président,
Jacques GENEST

